

Les ordinateurs seront gratuits pour les futurs lycéens de la région

À la rentrée de septembre, tous les nouveaux lycéens de Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne qui entreront en classe de seconde bénéficieront d'un équipement informatique gratuit, qu'ils pourront conserver au terme de leurs études secondaires. La mesure pourra être étendue aux élèves de première et de terminale si leur établissement décidait de devenir lycée 4.0 sur la totalité de ses niveaux (le livre numérique supplante le manuel papier).

Près de 100 000 familles en bénéficieront. « C'est une décision politique forte qui permettra un égal accès à tous au numérique », souligne Jean Rottner, le président de la Région Grand Est.

Le projet de gratuité du matériel informatique était à l'étude depuis le début de l'année. Il avait été dévoilé partiellement lors de la session du conseil régional, les 21 et 22 janvier, puis à la réunion des proviseurs des lycées du Grand Est le 29 janvier.

Le coût de la mesure pour la prochaine rentrée est évalué à 24 M€,

autant l'année suivante, 10 en 2021, et 12 en 2022 pour boucler le programme de la numérisation des 353 lycées (dont 116 privés) amorcée à la rentrée 2017 avec une première vague de 49 lycées puis une deuxième de 62.

Un modèle unique

Jean Rottner opte pour la généralisation numérique à toutes les classes de seconde, saisissant l'occasion de la réforme du lycée et des programmes. « Les lycées qui souhaitent différer leur entrée dans le 4.0 d'un an le pourront, sur décision rectorale », indique toutefois le président de la Région.

Pour optimiser l'achat du matériel et sa maintenance, le choix s'est porté sur un modèle unique d'ordinateur.

Le choix de la gratuité et de la généralisation s'accompagne d'une batterie de mesures. « prises à la lumière des remontées du terrain, après avoir écouté les parents et les proviseurs. Chaque chef d'établissement disposera d'un fonds d'urgence, et pourra prêter



Jean Rottner confirme la gratuité des ordinateurs pour les lycéens.

Photo Patrice SAUCOURT

du matériel en cas de casse, perte, ou d'incidents divers. Une hotline sera à la disposition des enseignants et des proviseurs. Nous passons de 76 à 98 référents-intervenants dans les lycées. Nous avons également augmenté la puissance des réseaux wifi », énumère Jean Rottner.

Philippe RIVET